WTO/AIR/DSB/51 19 SEPTEMBRE 2017

OBJET: ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

LA PROCHAINE RÉUNION DE L'ORGANE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS AURA LIEU LE VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017 À 10 HEURES, AU CENTRE WILLIAM RAPPARD.

L'ORDRE DU JOUR PROPOSÉ EST LE SUIVANT:

1. SURVEILLANCE DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR L'ORD

A. ÉTATS-UNIS — MESURES ANTIDUMPING APPLIQUÉES À CERTAINS PRODUITS EN ACIER LAMINÉS À CHAUD EN PROVENANCE DU JAPON: RAPPORT DE SITUATION DES ÉTATS-UNIS (WT/DS184/15/ADD.176)

B. ÉTATS-UNIS — ARTICLE 110 5) DE LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR: RAPPORT DE SITUATION DES ÉTATS-UNIS (WT/DS160/24/ADD.151)

C. COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES — MESURES AFFECTANT L'APPROBATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS BIOTECHNOLOGIQUES: RAPPORT DE SITUATION DE L'UNION EUROPÉENNE (WT/DS291/37/ADD.114)

D. UNION EUROPÉENNE — MESURES ANTIDUMPING VISANT LE BIODIESEL EN PROVENANCE D'ARGENTINE: RAPPORT DE SITUATION DE L'UNION EUROPÉENNE (WT/DS473/17/ADD.3)

E. CANADA — MESURES ANTIDUMPING VISANT LES IMPORTATIONS DE CERTAINS TUBES SOUDÉS EN ACIER AU CARBONE EN PROVENANCE DU TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU: RAPPORT DE SITUATION DU CANADA (WT/DS482/7/ADD.1)

2. ÉTATS-UNIS — LOI DE 2000 SUR LA COMPENSATION POUR CONTINUATION DU DUMPING ET MAINTIEN DE LA SUBVENTION: MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ADOPTÉES PAR L'ORD

A. DÉCLARATION DE L'UNION EUROPÉENNE

3. ÉTATS-UNIS — MESURES VISANT LA FOURNITURE TRANSFRONTIÈRES DE SERVICES DE JEUX ET PARIS

A. DÉCLARATION D'ANTIGUA-ET-BARBUDA

4. CANADA — MESURES CONCERNANT LE COMMERCE DES AÉRONEFS COMMERCIAUX

A. DEMANDE D'ÉTABLISSEMENT D'UN GROUPE SPÉCIAL PRÉSENTÉE PAR LE BRÉSIL (WT/DS522/6)

5. INDONÉSIE — MESURE DE SAUVEGARDE CONCERNANT CERTAINS PRODUITS EN FER OU EN ACIER

A. RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL (WT/DS490/R ET WT/DS490/R/ADD.1)

B. RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL (WT/DS496/R ET WT/DS496/R/ADD.1)

6. BRÉSIL — CERTAINES MESURES CONCERNANT LA TAXATION ET LES IMPOSITIONS

A. RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL (WT/DS472/R ET WT/DS472/R/ADD.1)

B. RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL (WT/DS497/R ET WT/DS497/R/ADD.1)

7. UNION EUROPÉENNE — MESURES ANTIDUMPING VISANT LES IMPORTATIONS DE CERTAINS ALCOOLS GRAS EN PROVENANCE D'INDONÉSIE

A. RAPPORT DE L'ORGANE D'APPEL (WT/DS442/AB/R ET WT/DS442/AB/R/ADD.1) ET RAPPORT DU GROUPE SPÉCIAL (WT/DS442/R ET WT/DS442/R/ADD.1)

8. QUESTIONS RELATIVES À L'ORGANE D'APPEL

9. PROPOSITION CONCERNANT LE PROCESSUS DE SÉLECTION POUR L'ORGANE D'APPEL (WT/DSB/W/596/REV.4)

10. DÉSIGNATION DES MEMBRES DE L'ORGANE D'APPEL: PROPOSITION DE L'UNION EUROPÉENNE (WT/DSB/W/597/REV.4)

LES MEMBRES DE L'OMC ET LES GOUVERNEMENTS AYANT LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DES ORGANES DE L'OMC SONT PRIÉS DE COMMUNIQUER DÈS QUE POSSIBLE AU SECRÉTARIAT LES NOMS DE LEURS REPRÉSENTANTS.

ROBERTO AZEVÊDO